

# RÉVISION DES ÉCHELLES SALARIALES - SCIAGE ET PLANEUR

Variation entre échelon inférieur  
et échelon supérieur :

15%

Modification du salaire minimum lors des révisions annuelles faites en fonction de la variation de l'IPC.

Pour connaître votre nouveau salaire : 1) Trouver votre poste dans la colonne de gauche, 2) estimez vos heures d'ancienneté depuis votre dernière embauche (si vous êtes déjà parti de l'ACF) (1 an ≈ 2 000 heures), 3) regarder le salaire correspondant. (voir exemple plus bas)

\*\*\*Si pour une raison quelconque, votre salaire est plus haut que celui dans la grille, VOTRE ANCIEN SALAIRE SERA CONSERVÉ.

POSTE	ÉTENDUE (Sal. Max-sal. Min)	ÉCHELON HEURES	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
			0	500	1 000	2 000	4 000	6 000	8 000	10 000	12 000	14 000
Classeurs	3.01 \$	20.05 \$	20.65 \$	20.95 \$	21.25 \$	21.55 \$	21.85 \$	22.16 \$	22.46 \$	22.76 \$	23.06 \$	
Trieurs et strappeuse	2.87 \$	19.10 \$	19.67 \$	19.96 \$	20.25 \$	20.53 \$	20.82 \$	21.11 \$	21.39 \$	21.68 \$	21.97 \$	
Op. lattes, aide-lattes, aide-chargeur	2.78 \$	18.50 \$	19.06 \$	19.33 \$	19.61 \$	19.89 \$	20.17 \$	20.44 \$	20.72 \$	21.00 \$	21.28 \$	
Op. écorceurs, hewsaw, twin, empileuse, PLANEUR : botteur	2.90 \$	19.30 \$	19.88 \$	20.17 \$	20.46 \$	20.75 \$	21.04 \$	21.33 \$	21.62 \$	21.91 \$	22.20 \$	
Op. chargeur, presse, chipper, botteur, edger, essences, PLANEUR : entêteur, décanteur	2.87 \$	19.10 \$	19.67 \$	19.96 \$	20.25 \$	20.53 \$	20.82 \$	21.11 \$	21.39 \$	21.68 \$	21.97 \$	
Ménage	2.75 \$	18.35 \$	18.90 \$	19.18 \$	19.45 \$	19.73 \$	20.00 \$	20.28 \$	20.55 \$	20.83 \$	21.10 \$	

## RÉSUMÉ DES CHANGEMENTS

- Moins d'heures requises avant augmentations de salaire pour les nouveaux membres
- Plus d'échelons afin de mieux récompenser l'ancienneté
- Changement de grille salariale pour les trieurs afin de rémunérer les dures conditions de travail (froid, pluie, soleil, etc.)

Exemple de calcul de salaire : Gilles, opérateur écorceurs 2-3, 6 ans d'ancienneté : 6 ans ≈ 6 x 2 000 ≈ 12 000 hres ≈ échelon 9. Salaire 21,91 \$.  
(Les heures officielles seront validées dans PG avant de décerner le nouveau salaire)